

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DCPAJI2023\_0105

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 21/04/2023

Objet : Défense suite au recours de M. MEZRAG en annulation des titres exécutoires émis pour nettoyage de l'espace public face au 9 rue Desurmont

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Decision d ester en justice

Date de télétransmission : 05/05/2023

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : L2122\_105\_du\_21.4.23\_contentieux\_MEZRAG.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

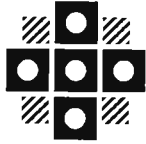
## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230421-DCPAJI2023\_0105-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 05/05/2023



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING  
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET PATRIMOINE  
DCAJPI\_2023\_0105

Défense devant le Tribunal Administratif  
suite au recours en annulation d'un titre  
exécutoire émis en recouvrement des frais  
de nettoyage de l'espace public face au  
9 rue Desurmont

### Décision municipale prise en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*\*\*

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation et de signature n°2022-88 de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Adjoint, du 26 septembre 2022,

Considérant que le 2 mars 2023, M. Hacène MEZRAG a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille un recours en annulation des titres exécutoires émis le 14 février 2022 aux fins de recouvrement des frais de nettoyage de l'espace public face au 9 rue Desurmont à Tourcoing, suite aux deux procès-verbaux de contravention dressés les 5 et 22 septembre 2022.

Il convient de défendre à cette action.

### DECIDONS

- de défendre à l'action en annulation des deux avis de sommes à payer intentée par Monsieur MEZRAG devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat ;
- de faire représenter les intérêts de la Ville par un agent de la Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques & Immobilières assisté d'un agent de la Direction de la Propreté, le cas échéant ;

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 21 avril 2023

Envoyée en Préfecture le **5 mai 2023**  
Publiée sur le site de la Ville le **5 mai 2023**

Par délégation du Maire  
Jean-Marie VUYLSTEKER  
Premier Adjoint délégué aux Affaires  
Juridiques